



Preuve d'achat d'un petit chien

Par **celiseb**, le **21/03/2011** à **14:34**

Bonjour,

Mon problème va surement paraître dérisoire mais il ma fait soucis.

Nous avons acheter une petite chienne il y a plus d'un an à un particulier. Depuis malgré de nombreuses demandes de ma part et même avec l'aide de notre vétérinaire impossible d'obtenir du vendeur les papiers comme quoi nous sommes bien proprietaires.

La chienne est pucée par conséquent si elle se sauve ou est volée elle sera remise à cette personne et non à nous puisque après vérification auprès des services de l'identification canine nous n'existons nulle part.

Quels sont mes recours possibles.

Salutations

Céline

Par **mimi493**, le **21/03/2011** à **14:58**

LRAR de mise en demeure, qu'à défaut, vous l'assignerez en justice